

Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales

Déclaration sur la pandémie COVID-19 et les minorités nationales, adoptée le 28 mai 2020

Le Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales se félicite des efforts déployés par les autorités de plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe durant la pandémie COVID-19 pour atteindre les personnes appartenant à des minorités nationales et répondre aux besoins spécifiques de certains groupes minoritaires. Elle apprécie grandement les expressions de solidarité et d'empathie tant de la part des personnes appartenant à des minorités que de celles appartenant à la population majoritaire.

Elle note cependant avec une profonde inquiétude que la pandémie COVID-19 a exacerbé la vulnérabilité de certaines minorités nationales dans de nombreux pays et a aggravé les inégalités déjà existantes dans de nombreux Etats membres du Conseil de l'Europe. Les personnes appartenant à des minorités nationales ont souvent été confrontées à la discrimination, aux discours de haine et à la stigmatisation, ainsi qu'à un manque d'informations pertinentes dans les langues minoritaires. Les mesures anti-pandémie peuvent, en cas d'abus, mettre en danger la jouissance de certains droits et libertés des minorités nationales tels que la liberté d'expression, la liberté de réunion pacifique et la liberté de religion.

La suspension des cours dans les écoles et l'enseignement préscolaire pendant la pandémie COVID-19 a malheureusement souvent entraîné l'inégalité d'accès à l'éducation et la discrimination des enfants appartenant à des minorités nationales, en particulier ceux qui ne maîtrisaient pas suffisamment les langues officielles pour recevoir un contenu éducatif approprié. En conséquence, les enfants des minorités nationales peuvent être exposés à des retards d'apprentissage et à l'abandon scolaire.

Les communautés de Roms et de Gens du voyage¹ ont été touchées de manière disproportionnée par la pandémie COVID-19, nombre d'entre elles étant confrontées à un accès limité aux besoins et services sanitaires tels que l'eau potable et les égouts, et à des pertes de revenus importantes pour les groupes les plus vulnérables.

Le Comité consultatif est fermement convaincu qu'une société véritablement démocratique est une société inclusive et que la protection et le respect des droits des personnes appartenant à des minorités nationales est une condition préalable pour assurer la démocratie, la paix et la sécurité. Les dispositions de la Convention-cadre et les recommandations pertinentes élaborées par le Comité consultatif, ainsi que les autres normes du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme et de non-discrimination, devraient être considérées par les Etats membres comme des guides sur la manière de relever efficacement les divers défis rencontrés pendant et après la pandémie COVID-19.

Le Comité consultatif continuera à suivre de près l'impact de la pandémie COVID-19 sur le respect des droits des personnes appartenant à des minorités nationales et à s'assurer que les réponses des Etats sont conformes à leurs obligations en matière de droits de l'homme. Il reste prêt à contribuer activement aux travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine et ouvert au dialogue avec les Etats parties à la Convention-cadre.

¹ Les termes « Roms et Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes. Ceci est une note de bas de page explicative, et non pas une définition des Roms et/ou des Gens du voyage.